

# Agenda 21

## PLAN CLIMAT DE METZ

DÉCEMBRE  
2011



L'enjeu environnemental majeur pour le 21<sup>e</sup> siècle sera celui de la lutte contre les changements climatiques avec des conséquences directes pour l'homme et son environnement. Les effets attendus et mesurés par le monde scientifique international nous invitent à nous mobiliser sans plus tarder en sachant que les espaces urbains contribuent, directement ou indirectement, à près de 80% des émissions de gaz à effet de serre.

Parmi les premières Villes d'Europe à signer la Convention des Maires, Metz s'est engagée à réduire de plus de 20% d'ici 2020 ses émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

Atteindre cet objectif est ambitieux mais absolument nécessaire pour engager d'ores et déjà l'ère de l'après-pétrole.

Pour répondre à cet enjeu, un plan d'actions, intitulé Plan Climat, a été élaboré sous l'égide de mon adjoint en charge de l'Ecologie Urbaine, René Darbois. Il constitue l'un des volets majeurs de notre Agenda 21 et comporte une vingtaine d'actions significatives dans les principaux domaines de la vie quotidienne (transport, logement, bureau) et sur l'ensemble du patrimoine municipal.

Ce plan d'actions doit permettre de réduire nos consommations d'énergie fossile, émettrices de gaz à effet de serre, et de développer les énergies non polluantes et renouvelables. Il s'adresse à tous et notamment aux populations les plus fragiles car ce sont elles qui sont touchées prioritairement par la précarité énergétique et nous devons faire preuve, à leur égard, d'une grande solidarité.

La création toute récente de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin à laquelle Metz a activement contribué va permettre de mobiliser toutes les énergies pour engager un changement profond dans nos comportements et nos modes de vie. Cette agence, proche des administrés va renforcer l'information et le conseil dans le domaine de l'énergie et porter la dynamique du Plan Climat.

Je tiens enfin à remercier tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce plan d'actions ainsi que toutes celles et ceux qui contribueront à sa mise en œuvre.

C'est grâce à un effort collectif que nous pourrons engager notre territoire vers la sobriété énergétique et la réduction de son empreinte carbone.

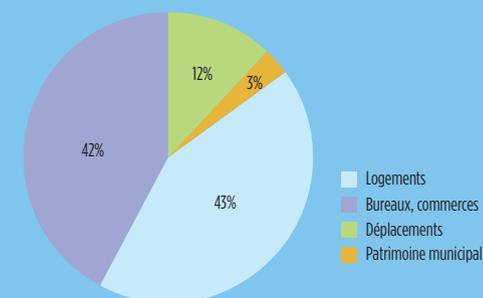
Le Maire de Metz  
Dominique GROS

## Un inventaire des émissions des gaz à effet de serre, encore appelé bilan carbone, a été réalisé en 2010 par un bureau d'études spécialisé sur le territoire communal et au niveau du patrimoine et des services municipaux.

### L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) met en avant les résultats suivants :

- 43 % des émissions sont dues à la consommation d'énergie des logements,
- 42 % des émissions relèvent des consommations d'énergie des bureaux et des commerces,
- 12 % des émissions proviennent des déplacements,
- 3 % sont directement liées aux consommations d'énergie du patrimoine et des activités de la Ville de Metz

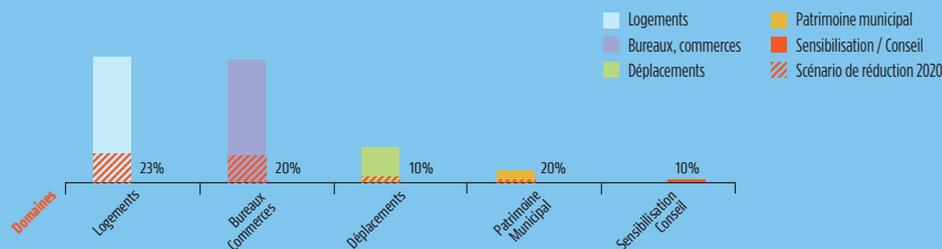
Bilan 2010 des émissions de GES sur la Ville de Metz



### Un plan d'actions concerté et engageant a été établi pour répondre aux enjeux du territoire

Plus d'une quarantaine de partenaires ont pris part, début 2011, à des ateliers thématiques. Les membres des comités de quartiers et les habitants ont également pu préciser leurs propositions d'actions. C'est ainsi que le Plan Climat a été construit autour d'une vingtaine d'actions significatives retenues pour engager la Ville de Metz et l'ensemble des acteurs à réduire de plus de 20% les émissions de GES sur notre territoire d'ici 2020.

Scénario de réduction des émissions de GES d'ici 2020 par domaine



## UN ENJEU MAJEUR POUR LE PLAN CLIMAT :

### LES LOGEMENTS, LES COMMERCES ET LES BUREAUX

**Les consommations d'énergie pour le chauffage des logements et la production d'eau chaude sanitaire constituent le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre à Metz. Pour leur part, les commerces et les bureaux consomment de plus en plus d'énergie pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la bureautique.**

#### Les priorités fixées dans le Plan Climat pour réduire les émissions sont :

- Contribuer à la rénovation thermique des logements privés en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général de la Moselle et Metz Métropole,
- Aider les bailleurs sociaux, à travers le programme local de l'habitat, à réaliser des travaux d'efficacité énergétique et à rénover thermiquement leurs bâtiments,
- Construire de nouveaux quartiers à basse consommation d'énergie (écoquartier des Coteaux de la Seille, Sansonnet, etc.),
- Développer la production d'énergies renouvelables (solaire, bois, etc.),
- Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des commerçants et des propriétaires de bureaux pour réduire leurs consommations d'énergie.

#### Les objectifs fixés pour 2020 sont :

- La réalisation de travaux d'efficacité énergétique et de rénovation thermique sur 6 000 logements,
- La construction de 5 300 logements à basse consommation d'énergie et passifs (quasiment autonomes en énergie),
- La réalisation d'une centrale de production d'énergie à biomasse (énergie renouvelable tirée de la matière organique végétale).

#### Développement d'un écoquartier sur les Coteaux de la Seille



La construction de 550 logements BBC (bâtiments de basse consommation énergétique) et 1 050 logements passifs (logements quasiment autonomes pour les besoins en chauffage) est programmée sur ce quartier.

#### Réalisation d'une centrale de production d'énergie à biomasse par UEM à Metz-Chambière



L'utilisation de biomasse permettra de diviser par deux les émissions de GES de la chaleur distribuée.

## LES DÉPLACEMENTS

Les déplacements effectués quotidiennement sur Metz représentent 12% des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Des actions significatives vont être engagées dans ce domaine pour développer les modes de déplacement moins polluants.



Les priorités fixées dans le Plan Climat pour réduire les émissions de GES sont :

- Développer l'utilisation des transports en commun, du vélo et des autres modes doux,
- Faciliter l'intermodalité et la combinaison de l'utilisation de plusieurs modes de transports.

Les objectifs fixés dans le cadre du Plan Climat pour 2020 sont :

- Augmenter la fréquentation du transport en commun avec Mettis et l'ensemble du réseau de bus,
- Mettre en œuvre le Plan Vélo et atteindre 10% de déplacement à vélo au centre-ville de Metz,
- Remplacer 1% de la flotte de véhicules particuliers à Metz par le développement de l'autopartage.

**METTIS : un transport en commun performant qui va améliorer l'environnement et la qualité de vie.**



Avec l'utilisation d'un matériel roulant performant et économe en énergie (motorisation hybride diesel/électricité), et une augmentation de la fréquentation du transport en commun, Mettis contribuera à la réduction des émissions de GES.

**La mise en œuvre de Mettis représentera les 3/4 de la réduction des émissions de GES dans le domaine des déplacements.**

## GESTION DU PATRIMOINE MUNICIPAL

**Les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités et au patrimoine municipal représentent seulement 3% des émissions totales. Pour autant, la Ville entend poursuivre l'effort qu'elle a engagé depuis plusieurs années dans le domaine de l'énergie et est en mesure, sur la tendance actuelle, de réduire de 20% d'ici 2020 ses propres émissions de gaz à effet de serre .**

**Les priorités fixées dans le Plan Climat pour réduire les émissions de GES sont :**

- réduire les consommations d'énergie fossile et développer le recours aux énergies renouvelables,
- optimiser les déplacements et se déplacer dans des véhicules moins polluants,
- intégrer l'objectif de réduction des émissions de GES dans les activités et les projets municipaux,

**Les objectifs fixés dans le cadre du Plan Climat pour 2020 sont :**

- réduire de 20% les émissions de GES sur le patrimoine municipal et celui du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Metz, par la rénovation thermique des bâtiments énergivores (piscines, gymnases, écoles, crèches etc.) et développer la production et le recours aux énergies renouvelables (production d'eau chaude et d'électricité),
- réduire de 20% les émissions de GES liées à l'éclairage public,
- développer une flotte de véhicules moins polluants et mettre en œuvre le plan de déplacement administration,
- réduire les émissions de GES lors des manifestations et dans le cadre des achats publics,
- développer le compostage des déchets verts et fermentescibles (restes de repas) municipaux.

**Au regard des investissements engagés et sur la tendance actuelle, les émissions liées aux activités et au patrimoine communal pourraient être réduites de 20% d'ici 2020**



Isolation par l'extérieur  
du Centre Technique Municipal



Lampadaire économe en énergie  
en bord de Moselle



Utilitaire électrique au service de la propreté urbaine

## INFORMER, SENSIBILISER ET CONSEILLER SUR L'ÉNERGIE

### L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin a été créée à Metz au mois de juillet 2011.

Cette association à but non lucratif, dont le siège est situé au Cloître des Récollets, va mener des actions d'information, de sensibilisation et de conseils dans le domaine de l'énergie et va ainsi porter la dynamique du Plan Climat.

#### Dans le cadre du Plan Climat, l'ALEC va mener plusieurs actions concernant :

- La lutte contre la précarité énergétique en appui de la Ville de Metz, du CCAS de Metz et des bailleurs sociaux,
- L'efficacité énergétique avec la sensibilisation des commerçants sur leurs dépenses énergétiques,
- Le conseil neutre et objectif en énergie aux propriétaires de logements et aux copropriétés,
- La sensibilisation sur l'éco-construction, les éco-matériaux, les énergies renouvelables.



**Les conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat donnent des conseils neutres et gratuits sur le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation, les énergies renouvelables.**

ALEC du Pays Messin : Cloître des Récollets, 1 rue des Récollets à Metz.  
Tél : 03.87.50.82.21. paysmessin@eie-lorraine.fr • [www.alec-paysmessin.fr](http://www.alec-paysmessin.fr)

## LE PLAN CLIMAT DE METZ :

### UN ENGAGEMENT EUROPÉEN ÉVALUÉ PÉRIODIQUEMENT

**Comme elle s'y est engagée en 2009 en signant la Convention des Maires, la Ville de Metz transmettra son plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou Plan Climat, pour examen par la commission européenne.**

Périodiquement, ce plan d'actions fera l'objet d'une évaluation pour quantifier les résultats obtenus.

Ces derniers seront transmis à la Convention des Maires chargée de suivre l'avancement des réalisations et de vérifier l'atteinte des objectifs qui sont fixés.



Cérémonie de la Convention des Maires à Bruxelles le 29 novembre 2011. Metz était représentée par René Darbois, Maire adjoint chargé de l'écologie urbaine.

## Ils s'engagent pour la mise en œuvre du Plan Climat de Metz

**Collectivités territoriales** : Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de la Moselle, Metz Métropole, Communauté de communes du Vernois, Communauté de communes Pays Orne Moselle

**Services de l'Etat et Institutionnels** : DREAL Lorraine, ADEME, Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle, Chambre des métiers et de l'artisanat, Education Nationale, Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Metz Habitat Territoire, Moselis, Université de Metz, CETE de l'est, Direction des Territoires de la Moselle, CHR Metz-Thionville, Météo France, SCOTAM, Parc Naturel Régional de Lorraine

**Entreprises** : UEM, GRDF, Cerqual, SNCF, La Poste, HAGANIS, Batigère, Logi-Est

**Associations** : AGURAM, Metz à Vélo, Mob'Emploi, Les petits débrouillards de Lorraine, ARELOR, Lorraine Qualité Environnement (LQE), Maison des Alternatives Ecologiques et Citoyennes (MAEC), ATEE Lorraine, Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (C.A.L.M.), Associations représentatives de personnes handicapées

**Partenaires locaux** : CCAS de Metz, Comités de quartiers, Espace Info Energie de Metz, Office du Tourisme, Conseil Citoyen de Développement Durable, Metz Métropole développement



[www.metz.fr](http://www.metz.fr)

